

**Maintien du nombre de fermes... Renouvellement des générations...
Établissement des jeunes en agriculture...
Des solutions concrètes par et pour la relève agricole!
Synthèse du mémoire déposé par la Fédération de la relève agricole du Québec**

INTRODUCTION

Voilà donc le véritable défi de la Commission : influencer et encadrer le développement de l'agriculture de façon à offrir à la nouvelle génération — celle que nous appelons la relève agricole — un avenir dans ce secteur et une source de fierté.

PORTRAIT SYNTHÈSE DE L'ÉTABLISSEMENT

Dix facteurs définissent et influencent le parcours des jeunes à l'établissement :

Facteur 1 – Les relations humaines, facteur 2 – Financement, facteur 3 – Structure des entreprises, facteur 4 – Formation en agriculture, facteur 5 – Relève non-apparentée, facteur 6 – Relève féminine, facteur 7 – Accompagnement, facteur 8 – Qualité de vie, facteur 9 – Environnement et cohabitation, facteur 10 – Il ne manque pas de relève!

PLAIDOYER EN FAVEUR DU MAINTIEN DU NOMBRE DE FERMES

La FRAQ croit que le maintien du nombre de fermes doit s'inscrire dans une future politique agricole québécoise. Voici les quatre arguments militant en faveur de cet objectif :

1. Sécurité et autonomie alimentaire
2. Contribution au développement de la ruralité
3. Diversification de l'agriculture
4. Rétention des jeunes

PILERS D'UNE VÉRITABLE POLITIQUE AGRICOLE QUÉBÉCOISE

MISER SUR LA FORMATION COMME UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES AGRICOLES

Cinq faits à retenir au regard de la formation en agriculture

1. Bas niveau de scolarité
2. Contribution de la formation au développement de l'entreprise
3. Importante offre de formation
4. Choix d'une formation
5. Nouvelles approches pédagogiques

Deux enjeux qui feront la différence entre le succès et l'insuccès de notre agriculture

1. Les problématiques vécues en agriculture s'expliquent partiellement par une formation déficiente.
2. Le Québec accuse un important retard en matière de niveau de scolarité de la profession.

Cinq propositions, en ordre d'importance, qui influenceront positivement le développement de l'agriculture québécoise

1. Hausse des incitatifs financiers à la formation

La FRAQ croit qu'il y a lieu de bonifier les montants accordés dans le cadre de la subvention en capital à l'établissement afin de renforcer cet incitatif à la formation.

2. Meilleure reconnaissance des acquis

La FRAQ croit qu'une reconnaissance des acquis permettrait de valoriser les compétences acquises par l'expérience et deviendrait un incitatif à la poursuite d'une formation.

3. Maintien de la régionalisation de l'offre de formation

La FRAQ croit qu'il importe de maintenir la régionalisation de l'offre de formation en agriculture de façon à augmenter le niveau de scolarité de la profession.

4. Réinvestissement dans la formation en agriculture

La FRAQ croit qu'un réinvestissement dans la formation en agriculture est justifié afin de continuer à offrir les diverses compétences relatives à la gestion d'une entreprise.

5. Nouvelles approches pédagogiques

La FRAQ croit qu'il importe de soutenir financièrement les nouvelles approches pédagogiques et d'en assurer la diffusion et la reproduction sur l'ensemble du territoire.

ASSURER UNE SÉCURITÉ FINANCIÈRE À LA RETRAITE POUR LA PROFESSION

Cinq faits à retenir au regard de la sécurité financière à la retraite

1. Peu de revenus disponibles pour la sécurité financière à la retraite
2. Meilleur placement : l'agriculture!
3. Une fiscalité qui ne fait aucune distinction entre le transfert et le démantèlement
4. Forte pression financière au démantèlement
5. Sources de revenus à la retraite

Deux enjeux qui feront la différence entre le succès et l'insuccès de notre agriculture

1. La profession effectue peu d'investissements en dehors des actifs agricoles.
2. La sécurité financière à la retraite dépend presque exclusivement de la vente des actifs.

Trois propositions, en ordre d'importance, qui influenceront positivement le développement de l'agriculture québécoise

1. Création d'un fonds de retraite propre à la profession

La FRAQ croit pertinent la création, dans une forme à déterminer, d'un fonds de retraite propre à la profession permettant d'assurer une sécurité financière à la retraite.

2. Introduction d'un régime d'épargne transfert

La FRAQ croit que l'État doit mettre en place un régime d'épargne transfert sous la forme d'un incitatif financier comparable à l'actuel régime enregistré d'épargne-études.

3. Révision de la fiscalité en faveur du transfert de ferme

La FRAQ croit qu'il y a lieu de réviser la fiscalité de façon à offrir un avantage important à ceux qui optent pour le transfert de leur entreprise en raison des conséquences positives.

DÉVELOPPER UNE VÉRITABLE CULTURE DE PLANIFICATION ET D'EFFICACITÉ

Cinq faits à retenir au regard du développement organisationnel des entreprises

1. Une efficacité à améliorer
2. Surcapitalisation des entreprises
3. Besoins d'accompagnement
4. Relations humaines
5. Importante offre de services-conseils

Deux enjeux qui feront la différence entre le succès et l'insuccès de notre agriculture

1. Les problématiques vécues par le secteur agricole s'expliquent partiellement par une planification déficiente du développement organisationnel des entreprises.
2. La profession manque d'appropriation des notions liées au développement organisationnel et à la planification.

Cinq propositions, en ordre d'importance, qui influenceront positivement le développement de l'agriculture québécoise

1. **Accompagnement des projets d'établissement**

La FRAQ croit qu'il importe d'accompagner chaque projet d'établissement considérant que l'établissement en agriculture se révèle un long processus.

2. **Offrir des services-conseils adaptés**

La FRAQ croit que les réseaux régionaux doivent offrir un service-conseil, axé sur le développement organisationnel, à tous les jeunes présentant des projets d'établissement.

3. **Développer un guichet unique**

La FRAQ croit nécessaire le développement d'un guichet unique d'information sur l'établissement des jeunes en agriculture, lequel guichet pourra offrir plusieurs services.

4. **Miser sur le parrainage**

La FRAQ souhaite la mise en œuvre d'un réseau de parrainage, permettant la création de liens entre les producteurs expérimentés et les jeunes en processus d'établissement.

5. **Insister sur la formation continue**

La FRAQ croit nécessaire de promouvoir la formation continue auprès de la profession de façon à développer une véritable culture de formation continue au sein des entreprises.

GARANTIR L'ACCÈS AUX BIENS DE PRODUCTION À LA NOUVELLE GÉNÉRATION

Cinq faits à retenir au regard de l'accès aux biens de production

1. Hausse de la valeur des actifs
2. Compétition sur l'accès aux biens de production
3. Nouveaux modèles d'accès
4. Agriculture axée sur les biens de production

Deux enjeux qui feront la différence entre le succès et l'insuccès de notre agriculture

1. Le prix actuel des biens de production ne reflète pas leur valeur économique.
2. Seulement la profession est en mesure d'accéder aux biens de production et crée l'exclusion de la nouvelle génération.

Quatre propositions, en ordre d'importance, qui influenceront positivement le développement de l'agriculture québécoise

1. **Création d'un capital patient**

La FRAQ croit nécessaire et justifié la mise en place d'un capital patient, sous forme de prêt, accordé à une entreprise selon des modalités particulières et avantageuses.

2. **Création d'une banque de fermes**

La FRAQ croit important d'assurer un lien entre les producteurs n'ayant pas une relève et la relève n'ayant pas une ferme par la mise en œuvre d'une banque de fermes.

3. **Contrôle partiel du prix des biens de production**

La FRAQ croit nécessaire l'exercice d'un contrôle partiel du prix des biens de production par une taxe sur les transactions foncières, laquelle serait réinvestit auprès de la relève.

4. **Alternatives à l'intégration**

La FRAQ croit nécessaire d'offrir, par le biais d'un organisme spécialisé, une alternative à l'intégration de façon à offrir du capital, de l'accompagnement et un approvisionnement.

CONCLUSION

La Fédération propose donc à la Commission de miser sur la nouvelle génération. Une génération qui aspire à un avenir FRAQ, c'est-à-dire :

F amille,
R evenu décent,
A griculture et
Q ualité de vie.